

Assises de régulation du secteur des assurances 2018

Les professionnels posent les jalons d'une relance du secteur

Innocent M'BADOUA  
Libreville/Gabon

Experts nationaux et internationaux, administrations publiques, praticiens de l'assurance explorent des pistes et des résolutions volontaristes et pragmatiques afin d'indemniser rapidement les assurés.

LE Premier ministre, chef du gouvernement, Emmanuel Issoze Ngondet, a présidé hier la cérémonie d'ouverture de la 2e édition des Assises de régulation du secteur des assurances (Aresa) 2018. Lesquelles ont pour thème " l'amélioration de la cadence de règlement des sinistres".

«Il ne fait aucun doute que le paiement diligent des sinistres sur un marché stimule, vis-à-vis des particuliers, le besoin de protéger davantage leurs biens et leurs personnes et,



Photo : Franck Martial Mombo

Emmanuel Issoze Ngondet, Premier ministre (c), Régis Immongault, ministre de l'Economie, et sa déléguée Edwige Betah.

surtout, faire de la prévoyance», a dit M. Issoze Ngondet. Le ministre de l'Economie, Régis Immongault a renchéri en ces termes: « le choix du thème des présentes assises s'explique par le fait que le règlement des sinistres constitue, dans le monde entier, le cœur du métier. C'est sur cette activité que repose la crédibilité d'une entreprise d'assu-

rance ainsi que la confiance que les assurés placent dans les compagnies d'assurances auprès desquelles ils sollicitent des services. » Et le chef du gouvernement de poursuivre: «un secteur des assurances fort, une exploitation rationnelle des primes encaissées et une corégulation optimale, font partie des facteurs déterminants qui vous permettront, assureurs et autorités de ré-

gulation, d'améliorer la participation de ce secteur dans le financement de notre économie. » Au sujet justement du financement de l'économie par l'assurance, Régis Immongault a estimé: «ce secteur dispose d'un véritable potentiel pour accompagner l'Etat dans les domaines de l'habitat, de la santé, du financement des PME-PMI (Fonds de garantie) ou de la protection de l'environnement (Fonds climat).» C'est justement en tenant compte de l'intérêt du secteur des assurances pour l'économie nationale, en cette période de relance économique, que les autorités de tutelle ont réuni, pour la présente édition



Photo : Franck Martial Mombo

Une assistance essentiellement composée des professionnels.

des Aresa, un panel large des professionnels du secteur et toutes les parties prenantes dans la chaîne de règlement des sinistres. Notamment, les assureurs, les intermédiaires et experts techniques d'assurance, les forces de défense et de sécurité, les médecins légistes, les avocats et magistrats, les autres départements ministériels, afin d'enrichir la réflexion. Car, comme l'a indiqué le ministre de l'Economie, « le rythme de règlement des sinistres, associé aux tracasseries administratives et à la méconnaissance des procédures d'indemnisation, créent encore auprès des assurés un véritable malaise.» Pilote technique des Aresa 2018, la direction nationale

des assurances, à travers son directeur Prisca Koho-Nlend, a mesuré combien le gouvernement attend des réponses de ce conclave. C'est pourquoi, la priorité des participants sera d'identifier les maux qui affectent la chaîne de règlement de dommages. «L'ensemble des acteurs de l'écosystème assurantiel tentera de proposer des solutions, en s'inspirant des meilleures pratiques et des résultats probants sur d'autres marchés», s'est engagé Prisca Koho-Nlend. Les conférences et ateliers, pendant les trois jours des travaux, seront des laboratoires d'exploration de solutions idoines.

Petit angle

ARESA : origine et intérêt d'un conclave de réflexion



Photo : Franck Martial Mombo

Le gotha national et africain réfléchissant à l'avenir de l'industrie des assurances.

I. M'B.  
Libreville/Gabon

LES Assises de régulation du secteur des assurances (Aresa), a expliqué le directeur national des assurances, Prisca Koho-Nlend, « sont nées de la volonté du ministre de l'Économie, Régis Immongault, d'optimiser la régulation du marché gabonais des assurances. » En 2016 en effet, suite à plusieurs contrôles effectués par la direction nationale des assurances au Gabon, auprès des acteurs du secteur, des anomalies ont été décelées. A l'exemple de la sous-tarifcation qui, elle, implique des pra-

tiques peu orthodoxes aux conséquences graves pour le domaine. Parmi les conséquences également, le non-respect des engagements réglementés. Autre anomalie tout aussi grave qui ternit l'image des assurances : le retard dans le paiement des sinistres. Et bien d'autres. C'est suite à ces constats que sont nées les Aresa, lesquelles se veulent un cadre d'échanges entre la direction nationale des Assurances, régulateur national, et les acteurs du marché. Organisées autour d'un thème annuel, les Aresa sont donc « une plate-forme de réflexion dont la raison d'être fondamentale est l'amélioration

de la qualité du service aux assurés, un cadre de mutualisation et de vulgarisation de l'activité assurantielle » et, enfin, un excellent outil de régulation, voire de corégulation, d'autant que les administrations publiques, les sociétés et intermédiaires des assurances recherchent ensemble les solutions aux problèmes de ce secteur, peu connu du grand public. Pour mémoire, en 2017, le thème des Aresa portait sur " l'assainissement du marché par l'harmonisation des tarifs appliqués sur diverses branches d'assurance". L'édition 2018 consacre la réflexion à "l'amélioration de la cadence de règlement des sinistres".

## FRAUDER, C'EST VOLER.

**Stop à la fraude, ce tueur silencieux.**

La CNSS soucieuse de payer la bonne prestation à la bonne personne, s'inscrit désormais dans la lutte contre la fraude qui la gangrène. Convaincu de ce que FRAUDER, c'est VOLER, elle se réserve le droit de poursuivre leurs auteurs qui opèrent aux moyens de deux types de fraudes : La fraude documentaire et déclarative, puis les rétro-commissions.

### FRAUDE DOCUMENTAIRE ET DECLARATIVE

- DOCUMENTAIRE
 

Elle concerne la falsification de :

  - Pièces d'état civil (actes de naissance, actes de mariage, actes de décès) ;
  - Certificats de scolarité, des certificats médicaux et de non scolarité ;
  - Certificats d'entretien et d'éducation.
- DECLARATIVE
 

Elle repose sur de :

  - Faux généiteurs / Faux attributaires / Faux conjoints / Faux certificats de non perception / Divorces non déclarés / Faux certificats de grossesse et d'accouchement / Fausse inscriptions d'enfants dans les établissements scolaires fictifs ou non...

### FRAUDE PAR DES RETRO-COMMISSIONS

Elle sévit par le paiement des rétributions contre services. La CNSS informe à cet effet les usagers que ses services ne sont pas payants.

**NB : En cas de fraude avérée, le paiement de la prestation sera automatiquement suspendu et les coupables seront poursuivis.**

**ARTICLE 94 :**

En cas de récidive, le maximum de la peine d'amende sera toujours appliqué au délinquant

CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

Notre ambition : mieux vous servir

Ministère de l'Économie - BP 1311, Boulevard Gabon  
Tél : (+241) 01 79 12 38 - Fax : (+241) 01 79 08 83 www.cnss.gabon - Centre d'Appels 1432